

RÈGLEMENT

COUPE DE PARIS



COMITE DEPARTEMENTAL DE PARIS DE HANDBALL



La coupe de Paris s'appelle :

Senior filles > Coupe Jean-Marie HAUTREUX (Elite et Département)

Senior garçons > Coupe Guy Georges GONIER (Elite et Département)

- **18 ans garçons** > Coupe Pierre MIJON (Elite et Département)

- **16 ans garçons** > Coupe Marc LEBRAN (Elite et Département)

La coupe de Paris fait l'objet d'un règlement particulier :

Engagement

Les équipes engagées en championnat sont engagées en Coupe de Paris tacitement.

Toutefois, les clubs peuvent limiter le nombre d'équipe engagée en Coupe de Paris jusqu'au **30 septembre** de la saison en cours en envoyant un mail au Comité précisant les équipes non engagées.

Niveau

Elite : regroupant les équipes de nationale et régionale jusqu'à l'excellence en senior, en jeune masculin les équipes évoluant en nationale et régionale.

Département : regroupant les équipes de régionale honneur et départementale en senior, en jeune masculin les équipes évoluant en départementale

- En senior, 1 joueur ayant participé à au moins 3 matchs à partir de l'excellence région ne peut plus jouer dans une équipe département ou honneur région. Si c'est le cas match perdu par pénalité sportive et pénalité financière.

. En jeunes, 2 joueurs ayant participé à au moins 3 matchs nationale ou régionale ne peut plus jouer dans une équipe département. Si c'est le cas match perdu par pénalité sportive et pénalité financière.

Les effectifs de chaque équipe sont fixés dès le premier tour. Un joueur n'ayant pas joué depuis le début de la compétition peut être inscrit sur la feuille de match pour le tour suivant.

But d'écart

Les rencontres opposant des équipes de divisions différentes débutent avec un score de +2 buts en senior et +3 buts en jeunes par division d'écart.

Forfait

En cas de forfait de l'équipe 1 d'un club, toutes les équipes engagées dans la même catégorie seront déclarées forfaits.

COMITE DEPARTEMENTAL DE PARIS DE HANDBALL



Organisation

L'équipe la première citée au tirage au sort sera chargée de l'organisation de la rencontre.

Les matchs se dérouleront **le week-end fixé au calendrier des compétitions du Comité 75**. Les clubs sous réserve d'accord pourront jouer avant cette date via un report sous Gest'hand. Aucun report ne sera accordé après le week-end officiel.

La conclusion de match doit parvenir deux semaines avant la rencontre au minimum. **Une rencontre non conclue à J-5 entraînera le match perdu par pénalité pour le ou les clubs en défauts (échanges de mails entre les clubs, la COC et la CDA).**

Règles du jeu

Les règles de jeu sont celles de la FFHB.

Les équipes seront composées de 12 joueurs **exception en finale où 14 joueurs** pourront être inscrits sur la feuille de match quelle que soit la catégorie d'âge.

En cas d'égalité, l'équipe ayant marqué le premier but sera déclarée gagnante, exception faite en finale : prolongation 2x5' + penalties.

Transmission FDME

En cas de non-réception d'une FDME dans les délais, l'équipe première citée lors du tirage au sort sera sanctionnée conformément aux RG FFHB.

Tarif

Droit d'engagement 50€

Problème de règlement

En cas de problème sur le règlement, de cas qui ne sont pas référencés par ce présent règlement, il convient de se référer aux Règlements Généraux des Compétitions COC75.

COMITE DEPARTEMENTAL DE PARIS DE HANDBALL



Règlement particulier Coupe de Paris

➤ -10 ans mixte

Durée d'une rencontre : 3X 9mn

Espace de jeu : Terrain normal. **Utilisation d'un réducteur de but**

Effectif : 12 joueuses/joueurs (14 en finale) sur la feuille de match avec 6 J +1 GB sur le terrain

Ballon : ballons de structure souple - 9 ans Taille 0

Gardien de but : Changement obligatoire. Rotation à volonté

Jet de 7 mètres : à la zone

Engagement : Par le GB dès le coup de sifflet accordant le but

Formes de jeu : Défense homme à homme sur tout le terrain ayant pour objectifs la Récupération du ballon
– **Neutralisation Interdite**

Managérat : Conseils pédagogiques : être positif et constructif. Attitude correcte vis à vis de l'arbitre et des adversaires. Les règles doivent être appliquées de manière souple et malléable.

Arbitrage : Jeunes arbitres désignation CDJA

➤ -12 ans mixte

Temps de jeu :

-> Match simple : 3 x 11 mn. 2 Temps-morts par équipe dans le match. **Match de coupe de Paris**

Espace de jeu : Terrain normal. Utilisation d'un **réducteur** de but

Effectif : 12 joueuses/joueurs (14 en finale) sur la feuille de match avec 5 J +1 GB sur le terrain

Ballon : Taille O. tirage au sort (1 par équipe) avant la première mi-temps du tournoi, même ballon pour tout le tournoi.

Temps d'exclusion : 3 x 11' : 2'

Gardien de but : obligation de faire jouer un gardien différent par 1/3 temps. ->

Un joueur ne peut pas occuper la place de gardien en 1ere et en 2e mi-temps contre la même équipe.

Jet de 7 mètres : à la zone

COMITE DEPARTEMENTAL DE PARIS DE HANDBALL



Engagement : Par le GB dès le coup de sifflet accordant le but. Interdiction pour l'équipe qui défend de se trouver dans les 9 mètres adverses. Sanction engagement à rejouer.

Formes de jeu : Défense homme à homme sur tout le terrain sauf sanction disciplinaire.

Sanctions si non-respect de la défense Homme à Homme

*Avertissement à l'équipe

*Si récidive, exclusion d'un joueur (désigné par le manager jamais le même).

Si une équipe refuse d'appliquer cette règle, l'arbitre, le tuteur ou le manager adverse, le note sur la feuille de match. L'équipe aurait alors match perdu, marquerait 0 point et -10 au goal-average.

Objectifs de la défense Homme à Homme : Récupérer la balle. Veiller à gêner la progression de la balle, en privilégiant les savoir-faire individuels de récupération du ballon Harceler Dissuader Intercepter

Managérat : Conseils pédagogiques, être positif et constructif. Attitude correcte vis à vis de l'arbitre et des adversaires.

Arbitrage : Jeunes arbitres désignation CDJA